



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 25 mars 2024

Président : Monsieur REBSAMEN  
Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 15 mars 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59  
Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 51  
Nombre de procurations : 8

### Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Joël MEKHANTAR	Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Mélanie BALSON	Madame Catherine HERVIEU
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Patrice CHATEAU
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Nora EL MESDADI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur David HAEGY	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe BERTHIER	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Marien LOVICHI	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Olivier MULLER
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Madame Delphine BLAYA	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Elizabeth REVEL
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Laurence GERBET	Monsieur Philippe THIRION

### Membres absents :

Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Franck LEHENOFF  
Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Christophe BERTHIER  
Monsieur Denis HAMEAU pouvoir à Madame Lydie PFANDER-MENY  
Monsieur Jean-Philippe MOREL pouvoir à Monsieur Bassir AMIRI  
Madame Océane GODARD pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS  
Monsieur Massar N'DIAYE pouvoir à Madame Sladana ZIVKOVIC  
Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN  
Monsieur Vincent TESTORI pouvoir à Monsieur François DESEILLE

---

## **OBJET : CITOYENNETE ET DEMOCRATIE LOCALE**

### **Feuille de route - Politique jeunesse**

Depuis plus de 20 ans, l'engagement de la ville de Dijon envers sa jeunesse est constante. Pour autant la jeunesse et la société évoluent. C'est pour réaffirmer son soutien, sa confiance en la jeunesse du territoire que cette politique doit s'adapter au regard des besoins et des évolutions des jeunes.

A Dijon, 1 habitant sur 4 est âgé de 12 à 25 ans. Cette forte représentation de la jeunesse dans la population locale est un atout pour l'avenir. Quels que soient la qualité, le statut, l'origine, la culture ou tout autre élément qui caractérise les jeunes, la mission de la ville de Dijon est de considérer les jeunes dans leur diversité, mixité et singularité comme des citoyens à part entière.

Dans le droit-fil du projet éducatif Génération Dijon adopté le 20 mars 2023, la ville souhaite donner aux jeunes les clés de la réussite et en faire une priorité du mandat municipal. Au cours des différentes démarches participatives engagées ces derniers mois avec plus de 600 jeunes, à travers de nombreux ateliers, agoras jeunes et questionnaires, ces derniers ont affirmé les valeurs qu'ils souhaitent voir porter comme la confiance, la garantie des libertés, le respect des singularités et l'ouverture au monde. Ils ont aussi témoigné de leurs préoccupations sur des besoins de sécurité dans l'espace public, d'égalité femme-homme ou encore d'accompagnement en matière de santé physique et mentale. Ils ont exprimé également leur attachement à Dijon, ville où il fait bon vivre et dans laquelle ils s'épanouissent.

Cette démarche a permis de donner un nouveau sens à la politique jeunesse, qui se décline dans un plan de 40 actions en faveur des jeunes âgés de 12 à 25 ans pour les 3 années à venir.

Ces engagements s'appuient sur les 4 orientations du projet éducatif Génération Dijon :

- Une génération actrice et citoyenne
- Une génération inclusive et solidaire
- Une génération de la transition écologique
- Une génération de l'ère numérique

D'une manière générale, ce plan d'actions vise à accompagner les jeunes dans leur parcours et à faire davantage pour celles et ceux qui en ont le plus besoin. En effet, il est essentiel de prendre en compte l'hétérogénéité des situations et des besoins des jeunes, en adaptant les propositions selon leur parcours de vie, en les aidant à se réaliser et en les accompagnant vers l'autonomie et l'indépendance.

Avec ce projet pour les 12-25 ans, la ville franchit une nouvelle étape en donnant aux jeunes la possibilité d'être demain acteurs du monde à travers des orientations mais aussi des engagements qui complètent ceux des précédentes démarches en faveur de la jeunesse. Une politique jeunesse qui s'inscrit à Dijon dans un cadre d'actions dynamique, ouvert et évolutif.

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la feuille de route en faveur des 12-25 ans organisée autour des 4 orientations précisées ci-dessus, déclinée en 40 actions et présentée en annexe du présent rapport.

### **Le Conseil, après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver**, tel que présenté dans le document annexé au présent rapport, le plan d'actions de la nouvelle politique jeunesse en faveur des 12-25 ans ;
- **d'autoriser** Monsieur le Maire à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces actions.

SCRUTIN      POUR : 55

ABSTENTION : 0

CONTRE : 4

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 8 PROCURATION(S)